

SAMEDI 28 NOVEMBRE 2020

**Présents en Visio** : Joël Beaucreux, Bernard Chapalain, Philippe Armand, Patrick Eveno, Jonathan Eveno, Emmanuel Le Roux, David Lorineau, Patrick Pasco, Jean-Luc Potdevin,

**Absentes** : Béatrice Bacon, Marie Coeffic, Martine Le Bruchec,

Début de réunion à 10h00 par Visio

## I. Approbation du PV de la réunion précédente

Résultat du vote

Contre 0                      Abstention 0                      Pour 9

## II. Impact Covid.

### 1. Interrogations clubs point sur échanges de mails.

Chacun a été en copie des différents échanges de clubs mécontents d'avoir reçu un mail leur demandant de régler le montant de leurs licences. Une information a été adressée à l'ensemble des clubs du Comité. Une réponse spécifique a été faite pour le club de BO Questembert.

Nombre de clubs ont été surpris des termes du mail. Certains nous ont soutenus. Nous sommes tous d'accord pour reconnaître la difficulté de la période actuelle, chacun reconnaissant que le Comité n'a pu que se conformer aux consignes nationales, de même qu'il n'est en rien responsable des fermetures de salles décidées localement.

Les clubs ayant adressé un mail ont été invités à participer à une réunion Zoom avec Patrick, David et Joël. Nous avons rencontré les clubs de Questembert et Beignon en visio.

Ceux-ci nous ont fait part de leur incompréhension sur la demande de règlement des licences alors que le ping est à l'arrêt.

Ils demandent également le remboursement des licences en fonction de la période d'impossibilité de jouer dans les salles.

Ils s'appuient sur les résultats positifs 8000€ de la saison dernière arrêtée au mois de février sans compensation sur le coût de la licence.

Leur détermination est entière et leur demande est formulée également pour la Ligue et la Fédération auxquelles ils reprochent leur manque de communication.

Leur inquiétude est également marquée par les pertes de licenciés principalement avec les licences promotionnelles dès cette saison et craignent l'impact négatif d'un refus de procéder à un remboursement sur les licenciés dès la saison prochaine. La perte financière réelle met en péril le fonctionnement des associations et à terme la pérennité de certains clubs.

Les clubs présents insistent en précisant que la demande de remboursement de la licence concerne également de nombreux autres clubs solidaires de la démarche entreprise. Ils pourront à terme formuler la même demande.

Est également évoqué le risque de voir certains clubs se tourner vers une pratique du tennis de table avec une affiliation autre que la FFTT.

Questembert nous indique qu'une section du BO a demandé à ses licenciés 3 chèques qui seront encaissés au fur et à mesure de la saison et seulement si l'activité est réalisée. Il est anormal de demander au mois de novembre les règlements pour la totalité de la saison.

Nous avons indiqué :

- qu'il était trop tôt pour évoquer un remboursement quelconque en attendant la suite des événements, rappelant que le Comité du Morbihan serait solidaire de la Ligue, de la Fédération et des autres Comités Bretons.
- que comme la saison dernière, si des compétitions payantes ne peuvent être réalisées nous procéderions au remboursement au prorata des journées non jouées.
- A date nous ne pouvons affirmer que tout ne sera pas réalisé comme prévu dans le calendrier.
- que si l'AG avait indiqué un résultat positif de 8000 €, il avait également présenté un compte d'exploitation prévisionnel déficitaire à -5600€ pour la saison 2020-2021. Nous avons précisé que nous ferions le point comptable sur les 2 saisons 2019-2020 et 2020-2021.

Il est prévu de reprendre contact quand nous aurons des éléments relatifs à la reprise et en fonction des communications de la FFTT.

## 2. Point des règlements reçus.

Il reste encore des clubs qui n'ont pas réglé.

Certains ont fait des acomptes en nous demandant l'accord, d'autres ont indiqué qu'ils ne voulaient pas régler l'appel de cotisation. La plupart ont procédé au règlement, certains nous faisant part de leur mécontentement sur la date et la forme de la relance.

Il est décidé de ne pas insister pour les règlements non effectués et d'attendre la suite et la reprise pour évaluer ce qui restera dû.

Rappel : les clubs qui ont reçu une relance sont ceux qui n'avaient rien réglé.

A date il reste 307 licences à payer soit environ 20% des licences.

Concernant les règlements, on pourra envisager la piste d'un règlement en 3 fois.

## 3. Point actuel des compétitions en cours.

Championnat par équipes : Il faudra finir la première phase

Championnat du Morbihan : Possibilité de décaler, il faudra donner toute la souplesse possible.

Championnat vétérans : seule une journée a été disputée.

Pour les autres compétitions qui n'ont pas été décalées, il faudra suivre le calendrier en incorporant les journées annulées sur les dates libérées par la deuxième phase.

Le championnat sera réalisé en une phase seulement mais les autres compétitions sont toujours d'actualité en fonction de la suite des décisions concernant le Covid, avec des dates décalées.

## 4. Situation sportive déroulement à venir.

Ce serait bien de reporter la 1<sup>ère</sup> journée championnat au 27 et 28 janvier. Il est très risqué de faire jouer 3 jours après l'ouverture des salles.

Concernant le championnat par équipes il n'y a pas de date limite mais il est essentiel de terminer la phase. Il faudra faire très attention au brûlage.

Attention Il faut attendre, le calendrier sera refait et il va sûrement évoluer. Une CSR est prévue samedi 14 décembre.

Ce serait bien d'inverser la date Circuits jeunes 13 et 14 Janvier. Il y a un problème avec les interclubs et les championnats jeunes. On pourrait faire jouer le 8 mai.

Interclubs : Il est possible de les faire un dimanche sur 15 tables

Le changement des dates peut poser des problèmes d'arbitrage mais aussi de salle pour les compétitions décalées. Il faudra vérifier que les salles seront toujours disponibles. Il ne reste qu'une phase ce qui devrait permettre de positionner toutes les dates des compétitions prévues en fonction des conditions sanitaires.

#### 5. Incidence de la situation sanitaire sur le CLE.

CLE Ouverture le 15 décembre et le 17 pour la reprise pour 2 jours, en fonction des autorisations de la préfecture de l'ouverture des salles des mairies. Les règlements sont suspendus.

#### 6. Proposition de Compétitions (gratuites ?) à lister licences tradi et promo.

Nous avons une perte de licenciés cette année mais nous devons fidéliser pour arrêter le départ la saison prochaine. Notre réflexion doit se porter sur les saisons suivantes et proposer une solution à plus long terme concernant les licenciés.

Il faut regarder sous différents aspects : le côté financier, le côté sportif et les actions pour les promotionnels.

#### ➤ Côté financier

Il faut se rappeler que le budget prévisionnel est calculé avec un résultat négatif de 5600€ pour un minimum de 2000 licenciés -10%. Nous sommes aujourd'hui sur environ -20% en nombre de licences. Le résultat positif de 2019-2020 était de 8000€.

Nous devons rembourser les journées non faites du championnat par équipes et probablement peut-être du critérium qui ont fait l'objet d'un règlement spécifique.

Le remboursement d'une phase de championnat représentera environ 6000€.

Il faut mesurer le manque à gagner si on ne fait pas payer des compétitions Coupe du Morbihan, Vétérans, Morbihan, Open jeunes. Soit environ 1900€.

Après échange les membres ne sont pas favorables à la gratuité des compétitions prévues qui coûteront au Comité mais ne seront pas significatives en valeur par licencié. De plus cela concerne uniquement les licences traditionnelles.

Il faut que les remises touchent tout le monde.

Il faudra bien préciser qu'on ne peut s'engager que sur la part Comité et que cela correspond au remboursement du comité.

#### ➤ Côté sportif et actions pour les promotionnels.

Ce sont les licenciés promotionnels qui sont les plus impactés par les fermetures de salles. Afin de les inciter à se licencier et répondre à la crainte des clubs, l'année prochaine il est proposé de faire des tournois pour les « loisirs » par zone : Lorient, Vannes.... Les arbitres seront bénévoles, cela permettrait de fidéliser et de contacter des personnes qui n'ont pas repris de licence, à voir selon les possibilités de salle.

Le comité travaille pour l'organisation de la reprise des compétitions et sur le calendrier sportif.

#### 7. Incidences financières des propositions en fonction de la situation sanitaire.

Selon la valeur des remboursements de compétitions et le contexte sanitaire, il est possible que le résultat d'exploitation soit négatif de 15000€. Il faut raisonner en tenant compte du résultat positif de l'an dernier mais nous savons que nous aurons un déficit sur les 2 saisons cumulées.

Il existe des propositions d'aides au niveau national qui seront analysées car elles viennent d'être publiées.

#### 8. Mode de communications aux clubs.

Pour communiquer sur les remboursements il est préférable d'attendre les décisions de la Ligue et Fédération pour augmenter la valeur du remboursement.

Tout est figé aujourd'hui. Il faut attendre les résultats des élections fédérales.

Une décision ne pourra pas être prise tant que les salles n'auront pas ouvert le 15 décembre pour les jeunes et le 20 janvier pour tous selon les autorisations préfectorales et municipales.

La communication portera sur le remboursement des compétitions déjà annulées. Il faudra bien dissocier les valeurs du Comité, de la Ligue et de la Fédération et le bilan définitif sera réalisé en fin saison.

L'information sera donnée si possible aux licenciés directement.

Suggestion : Concernant la communication il serait bien de mettre les adresses mail de l'ensemble des correspondants en bas de page lors de chaque communication par mail.

### **III. RGPD mail communication entre membres du Comité.**

Les adresses sont maintenant toutes créées. Il reste à chacun de bien l'utiliser en regardant régulièrement s'il y a des messages.

### **IV. Information chômage partiel.**

Demande faite le 2 novembre pour l'ensemble des salariés. Retour OK. Prise en charge jusqu'au 31 décembre.

Dès réouverture des salles, les cours seront repris par les techniciens.

Dominique qui travaille actuellement à temps plein travaillera 2 après-midis par semaine au lieu de 4. Le mardi en télétravail et le vendredi au Comité. Jordan est en formation à distance pour son DEJEPS TT.

Hors de ces activités, les salariés sont en chômage partiel. CP pour Julien et Dominique entre Noël et le 1<sup>er</sup> janvier.

Le Comité fait le complément intégral du salaire pour la partie chômage partiel. Si on peut faire un stage, en fin d'année on le fera en faisant attention de ne le faire en même temps que Plescop.

#### **V. Information Convention PST Ligue Comité.**

Identique à l'an dernier. Une convention rémunère les prestations de mise à disposition. La convention est à signer.

#### **VI. Point d'avancement sur actions réalisées et à réaliser.**

Mail OK

Marie a donné son accord pour faire partie des commissions jeunes et communication Responsables matériels Lucien Nozahic et Alain Briere ont validé leur poste.

Messages aux clubs pour la communication faite par Manu. Pas de retours particuliers. Les clubs ont partagé.

#### **VII. Date et lieu de la prochaine réunion.**

11 Décembre 18h30

La réunion s'achève à 12h30